

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

SAMEDI 20 OCTOBRE 1917

On commence à se ressentir du froid et du manque de combustible dans les établissements scolaires. L'Athénée de Bruxelles a suspendu ses cours à peine rouverts. Dans beaucoup d'autres établissements on a, pour économiser le charbon ou parce qu'on n'en a pas du tout, réduit l'horaire des cours. C'est le cas, notamment, aux « *Cours pour Jeunes filles* » de la Ville de Bruxelles (ancienne Ecole Gatti), installés maintenant à l'Université. Ils ont été expulsés des locaux de la rue du Marais par l'administration ministérielle, qui entend les affecter exclusivement à l'école de régentes et l'école moyenne flamandisée. (1)

Pour le dire en passant, aucune des jeunes filles qui suivaient les cours de l'école normale de la rue du Marais sous la direction de Mademoiselle Monod (**Note**) ne s'est fait réinscrire à l'école normale flamandisée ; il n'y a pas eu de défection, même parmi celles qui faisaient partie de la section flamande. Aucun des professeurs non plus n'a consenti à rentrer à l'école flamandisée, sauf le professeur de flamand, M. Houben. Ces professeurs sont mis en disponibilité ; quelques-

uns se voient de plus interdire d'occuper une chaire dans n'importe quel autre établissement.

Expulsés de la rue du Marais, les Cours supérieurs pour jeunes filles se sont donc réfugiés à l'Université, où ils voisinent avec les oeuvres pour prisonniers. Ils sont là fort bien installés. On a ajouté aux deux années que ces cours comportaient jusqu'ici une troisième année, dont le programme est en réalité celui de la première année de l'école de régentes et dont les leçons sont données par les professeurs de l'ancienne école normale de la rue du Marais. Les jeunes filles qui avaient, pendant la dernière année scolaire, suivi, à la rue du Marais, les cours préparatoires à la première année de l'école de régentes peuvent, grâce à cette combinaison, poursuivre leurs études. En somme, l'enseignement de première année d'école normale leur est donné sous le nom de « *3ème année des Cours supérieurs* », et l'administration activiste, qui avait voulu mettre les jeunes filles dans l'alternative de fréquenter l'école normale flamande ou de ne savoir que faire, se trouve jouée.

On a rétabli par un expédient du même genre l'école moyenne de l'Etat de la rue du Marais que l'administration ministérielle flamingando-allemande supprima il y a quelques mois : élèves et professeurs viennent de se retrouver réunis dans les locaux d'un établissement privé, le pensionnat de Mesdames Ter Schaen, avenue

Brugmann. L'école moyenne non-flamande, officiellement supprimée, continue donc d'exister effectivement sous le couvert de cet Institut.

On cherche maintenant le moyen de faire échapper les jeunes filles fréquentant l'école normale primaire de la rue de Berkendael aux conséquences de l'odieuse mesure que le ministère activiste vient de prendre ; il a décidé de supprimer également cette école et de lui substituer l'école normale flamande de garçons établie l'an dernier à Uccle, qui ira s'installer après les vacances de Nouvel-An dans les locaux de la rue de Berkendael.

L'école actuelle de la rue de Berkendael compte, avec les cours moyens et primaires qui y sont adjoints, 413 élèves, dont 200 normalistes. Par suite de toutes les chicanes suscitées à l'établissement à propos du flamand, la rentrée du cours préparatoire à l'Ecole normale primaire n'a pu se faire que le 5 octobre. Nombre de jeunes filles qui suivent ce cours viennent de la province. Le pensionnat annexé à l'établissement ayant été supprimé par suite des difficultés du ravitaillement, ces jeunes filles ont dû chercher à se loger en ville, ce qui n'a pas été facile. L'administration ministérielle les a laissé prendre tous les arrangements pour leur installation ; puis, la veille de la rentrée, le 4 octobre, elle a communiqué à la directrice la décision de licencier l'école aux vacances de Noël. Les normalistes devront, à

partir de ce moment, fréquenter l'école flamandisée ou se laisser expédier si, bien entendu, il y reste des places vacantes (car le chiffre de quarante élèves par année d'études ne peut être dépassé), à l'une des deux écoles du pays wallon encore accessibles, Andenne et Liège. Celle de Tournai, est inaccessible parce que dans l'étape (**Note**) ; celle d'Arlon, va devenir une école allemande. Quant au corps professoral ses membres n'auront que cette alternative : enseigner à l'école devenue flamande – ce qui sera matériellement impossible à la plupart, puisqu'ils ne connaissent pas le flamand – ou émigrer dans un établissement du pays wallon, s'ils trouvent à s'y caser. Une chose est dès maintenant certaine : ni professeur ni élèves ne se plieront à la flamandisation ; ils quitteront plutôt unanimement l'école (2).

(1) Les incidents relatifs à cette flamandisation ont été racontés en février dernier. (voir **Notes**)

(2) Voir, à la date du 23 décembre, des détails sur le départ des élèves et professeurs et sur les mesures prises à l'égard de ces derniers.

Notes de Bernard GOORDEN.

On a évoqué Mademoiselle MONOD, directrice de l'école Gatti de Gamond

dans ***Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande*** de Charles TYTGAT en date du

11 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170211%20YTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

2 mars 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170302%20YTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

ainsi que dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917), de Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE aux dates suivantes :

13 février 1917 : La grève au lycée. — Scènes tumultueuses et patriotiques à l'école normale de la rue du Marais

<http://www.idesetautres.be/upload/19170213%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

24 février 1917 : Les représailles allemandes contre l'école normale de la rue du Marais

<http://www.idesetautres.be/upload/19170224%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

17 avril 1917 : Condamnation de l'échevin Jacqmain et de Mademoiselle Monod.

<http://www.idesetautres.be/upload/19170417%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Mademoiselle Monod est l'un des « ***Trois caractères*** » décrits par Maître Sadi KIRSCHEN dans ***Devant les conseils de guerre allemands*** (Bruxelles, Rossel et Fils ; 1919, XV-508 pages, 16

planches hors texte, dont Mademoiselle Monod), pages 457-483 :

http://www.bel-memorial.org/books/devant_les_conseils_de_guerre_allemands.pdf

Nous reproduisons une carte de l'**Etappengebiet** (« territoires de l'**Etape** ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de novembre 1916 à mars 1917 :

<http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/cartegvtgeneral.jpg>

Nous l'avons trouvée dans « Les déportations à Lessines, un cas particulier ? » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

